This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

32101 073761742

0914
108
v.1-4

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES

LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DE METZ.

ANNÉES 1819 ET 1820.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 15 AVRIL 1821.

METZ,

CHEZ ANTOINE, IMPRIMEUR DU ROI.

JUILLET 1821.

Digitized by Google

0914
.108 v.1-4
(1819/20-1822/23)

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES

LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DE METZ.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 15 AVRIL 1821.

DISCOURS

DE M. GORCY, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

IL serait sans doute tout-à-fait inutile de présenter dans cette assemblée, les motifs d'établissement d'une réunion semblable à la nôtre, si la Société devant laquelle j'ai l'honneur de parler, comptait un plus grand nombre d'années depuis son institution, et était plus connue par ses travaux et par des occupations importantes. Mais deux

485977
Digitized by Google

ans ne sont point encore écoulés, depuis que plusieurs de nos concitoyens, aussi recommandables par leur amour pour la culture et l'accroissement des connaissances humaines, que zélés pour leur propagation, se sont rapprochés et ont réuni leurs efforts pour atteindre un but aussi louable.

Pénétrés de l'utilité d'une semblable institution, voulant fermement la rendre profitable à leurs compatriotes et honorable pour leur pays, ils ont surmonté les premières difficultés qui ne sont pas toujours les plus faciles à vaincre. Aidés de la protection active des premiers magistrats de la cité, munis de l'approbation du gouvernement, ils se sont constitués et ont commencé leurs travaux, auxquels ils ont cru devoir associer plusieurs de leurs concitoyens animés par le même esprit et desireux de joindre leurs efforts pour arriver au même but.

Tous, convaincus que les sciences ne s'accroissent et ne se perfectionnent que peu à peu et par le concours de plusieurs; qu'elles sont le fruit du temps et de la persévérance, savent aussi qu'elles sont, pour la plupart, arrivées à un point qu'il est bien difficile qu'un homme seul embrasse toutes les parties qui composent une seule science, et à plus forte raison plusieurs sciences à la fois; qu'il y ajoute encore tout ce qui lui est accessoire et qui concourt pourtant à ses progrès.

Digitized by Google

L'expérience d'un individu ne se compose pas seulement de la connaissance des faits qu'il a observés lui-même, mais bien plus encore de tous ceux qu'il a puisés dans la lecture attentive des auteurs qui l'ont précédé et qui se sont occupés des mêmes objets que lui. Les connaissances qu'il pourrait acquérir tout seul sont toujours bien bornées, quelles que soient la sagacité et l'étendue de conception de son esprit, lui dont la vie est si courte, les facultés d'observer si restreintes, et les occasions si fugitives. L'expérience des anciens, au contraire, est une mine immense et féconde dans laquelle il puise des matériaux abondans et précieux, que le travail le plus opiniâtre et même tous les efforts du génie ne pourraient suppléer. L'édifice de la science commencé par le labeur des anciens, élevé et successivement enrichi par les travaux de tant de siècles qui les séparent de nous, ne pourrait donc être l'ouvrage d'un seul homme, et celui-ci donnerait plus de preuves de témérité que de bon sens, s'il voulait tenter de le construire avec ses seules forces.

Tout homme donc, quelles que soient ses facultés intellectuelles et le génie dont il puisse être doué a besoin d'aide ; l'appui qu'il prend sur ses semblables, ménage ses propres forces et lui sert à aller plus loin qu'eux dans la carrière. Il ne peut trouver ce soutien que dans ses contemporains ou dans ceux qui l'ont précédé ; *Antiqui optimi con*

Digitized by Google

sultores. Entouré, dans la retraite de son cabinet, des productions du génie de ceux-ci, il crée pour ainsi dire autour de lui, une société de son choix, composée d'hommes instruits, privés de la parole, il est vrai, mais pourtant toujours prêts à lui répondre, sans réticence, sans jalousie, sans se lasser; qui mettent au contraire dans leurs réponses autant de complaisance que d'abandon : il les a pour ainsi dire sous la main, tous les jours, à toute heure, à chaque instant. Oh ! que celui qui sait bien apprécier une semblable société y trouve de douceur; combien de satisfaction n'en retire-t-il pas pour son cœur et d'instruction pour son esprit ! que celui qui sait en goûter tous les charmes, s'y complaît ! comme il s'en arrache avec peine, soit qu'il ait quelques obligations à satisfaire, soit que, contraint par état ou par circonstance à remplir ce qu'on appelle *les devoirs de la société*, et qui, le plus souvent sont pour lui des fardeaux bien lourds, il doive fréquenter ces cercles brillans et frivoles dont le principal but est de voir et d'être vu, où l'on s'occupe de tout hors de choses utiles, où l'on ne doit parler qu'avec circonspection et après avoir, permettez-moi l'expression, consulté la carte des opinions, où les interprétations sont d'une conséquence si funeste, où sont excitées, nourries, encouragées, toutes les passions haineuses, l'envie, l'ambition, le mépris des mœurs, le dédain du vrai et du simple, la contra-

Digitized by Google

diction, la médisance, la calomnie, où, comme le dit si plaisamment l'aimable Gresset :

> ..., L'on voit souvent réunies
> L'ignorance en petit manteau,
> La bigoterie en lunette,
> La minauderie en cornette,
> Et la réforme en grand chapeau ;

enfin où l'on risque tous les jours de compromettre sa santé, sa tranquillité, son bonheur et celui de sa famille ! Qu'il retrouve avec délices sa solitude, celui qui sait apprécier le monde à sa juste valeur ! qu'il aime à rentrer au milieu de ses maîtres et de ses précepteurs, à demander, à recevoir leurs leçons ! Dans les reproches qu'ils peuvent lui faire sur ses défauts, au moins ils n'y mettent jamais d'aigreur et de personnalité ; ils lui enseignent sans cesse à devenir meilleur, lui apprennent journellement quelque chose de nouveau pour lui, et le plus souvent, c'est en le récréant qu'ils l'instruisent.

Mais pourtant, si l'on s'en tenait à ce qui a été fait avant nous, les sciences seraient stationaires et ne suivraient pas la marche de la perfectibilité de l'esprit humain, dont elles sont filles. Pour être réellement instruit, s'il faut s'être approprié non seulement les richesses que nous offrent ceux qui nous ont devancés dans la carrière, et y ajouter ce

Digitized by Google

que nous a appris notre propre expérience, il est aussi nécessaire d'être au courant des travaux et des découvertes que font nos contemporains. Celui qui négligerait ou qui repousserait l'étude de ces connaissances modernes, serait aussi blâmable que celui qui consulte avant tout la date d'un livre pour le lire, et qui dans son ignorante simplicité, croit bonnement que le livre le plus moderne renferme nécessairement toute la science, et dans cette croyance, néglige comme inutile, d'aller puiser aux sources. Ces deux excès sont également répréhensibles. Sans la réunion de l'une et de l'autre de ces études, le savant le plus consommé ignorera dans l'espace de quelques années, des vérités importantes, qui ont beaucoup avancé la science dans cet intervalle et qui seront pourtant familières à des novices; son érudition sera souvent désappointée par cette ignorance, et son savoir impuissant.

C'est le besoin de se tenir au courant des progrès journaliers des sciences et des arts, qui fait principalement sentir l'avantage des associations scientifiques et littéraires. Elles sont en effet destinées à entretenir des correspondances, non seulement avec les nationaux, mais avec les savans étrangers les plus éloignés, en sollicitant d'eux ou des Sociétés qui ont le même but qu'elles, des renseignemens, des expériences qui deviennent compa-

Digitized by Google

ratives ; elles en reçoivent des éclaircissemens, des approbations ou des contradictions qui font jaillir la lumière la plus vive sur les questions les plus abstruses et sur les points de doctrine obscurs ou contestés. C'est le caillou qui frappe l'acier et en tire un feu brillant.

Sans sortir de son enceinte, une Société trouve dans son propre sein des savans de tous les genres, qu'on peut consulter à volonté, et qui pour l'ordinaire ne font pas acheter leurs réponses ; il ne faut, pour les obtenir, employer ni veilles, ni travaux soutenus, ni recherches opiniâtres, ni lectures rebutantes. Ce qu'on demande sans amour-propre, est donné sans prétention ; la réciprocité des besoins amène la complaisance et l'affabilité ; en s'instruisant les uns les autres, on nourrit une bienveillance mutuelle et constante entre tous.

Outre ces avantages inappréciables, quand ils sont réels, ces Sociétés constatent l'état de la science, les points où elle est parvenue, ceux qu'il s'agit d'atteindre : en sollicitant des travaux et des expériences, elles dédommagent des frais de celles-ci par des récompenses, et des peines de l'étude par des éloges et des titres honorables, moyens si puissans d'encouragement et d'émulation.

Quand quelqu'un a fait une découverte, le moyen le plus propre pour la faire constater, n'est-ce pas

Digitized by Google

de la démontrer devant une Société savante et de prendre date sur ses registres. Une vérité a quelque fois bien de la peine à s'établir, à triompher de tous les préjugés, même de ceux du monde savant, plus obstinés souvent que la résistance de l'ignorant; mais si une Société s'en empare, la proclame et lui donne son assentiment, elle prend bientôt du crédit, se propage avec rapidité, attire sur elle les regards et s'affermit par la contradiction même.

Les Sociétés recueillent aussi des faits qui isolés ne mènent d'abord à rien, mais étant réunis ils forment avec le temps un faisceau sur lequel la science aime à s'appuyer et se consolide. Combien n'y a-t-il pas de faits précieux, de découvertes dont on n'a pas senti la conséquence à leur naissance, tout-à-fait oubliés pour n'avoir point reçu de publicité ou pour être restés isolés. Ces connaissances ne se seraient pas perdues, si quelque compagnie savante s'en fut rendue dépositaire et les eut fait connaître. Elles auraient peut-être trouvé leurs places dans quelques ouvrages répandus, et la postérité en eût profité. Ces données accueillies ou combattues auraient inspiré de nouvelles recherches, fait naître conséquemment de nouvelles lumières, et donné lieu à de nouvelles idées qui eussent été peut-être très-importantes : il ne faut qu'une étincelle pour exciter la flamme du génie.

Digitized by Google

Après avoir exposé très-briévement, comme la circonstance l'exige, les avantages et le but de toute Société semblable à celle que votre amour pour la science et vos soins ont établie, qu'il me soit permis, MESSIEURS, de dire un mot des obstacles qu'elles éprouvent, tant pour réussir à s'asseoir que pour se conserver. Ne parlons pas des obstacles extérieurs, ils sont heureusement vaincus, du moins en très-grande partie; mais jetons seulement un coup-d'œil rapide sur ceux qui naissent dans son sein, sur les maladies qui les affligent.

Le premier obstacle est, si je puis parler ainsi, le défaut d'aliment. Si la Société ne détermine pas un plan de travail, si elle ne le poursuit pas avec zèle et opiniâtreté, si elle laisse les efforts de chacun de ses membres se diriger à leur gré, et s'éparpiller hors d'un but direct et commun, si elle n'exige pas impérieusement l'exécution de l'article de son réglement qui prescrit à chacun d'apporter annuellement son contingent, ses séances seront remplies par de vaines formalités, par des discussions interminables sur des objets qui n'en exigent guères; on finira par y assister sans plaisir et sans profit, et par s'en dispenser sans regret.

2.° Il est bien naturel qu'on regarde le sujet ordinaire de ses études comme un objet d'une importance majeure, puisqu'on lui a donné la préfé-

Digitized by Google

rence ; mais il ne faudrait pas pourtant le considérer comme le but principal et unique dont la Société doive s'occuper, et vouloir que tous les autres lui soient subordonnés. Cette insinuation de l'amour-propre est un défaut de jugement et de raison, auquel tout le monde est généralement et malheureusement trop enclin. Il faut s'en défier. Accueillons tous les efforts avec indulgence, ceux qui nous sont le plus étrangers avec bienveillance, quand même ils ne nous paraîtraient pas devoir attirer notre intérêt. La bienveillance, MESSIEURS, est la vertu la plus indispensable pour le maintien d'une Société: elle est pourtant, osons le dire, la qualité du cœur la plus rare dans le siècle où nous vivons. Toutes les autres vertus se montrent encore de tems en tems, la bienveillance seule s'arrête à l'entrée du cœur et n'y pénètre que très-rarement.

Enfin, MESSIEURS, il est urgent et infiniment important de ne rien négliger pour établir entre la Société et toutes celles qui ont le même but, des relations mutuelles, des communications fréquentes, parce que les travaux des uns provoquent les travaux des autres, l'émulation en naît, et l'on fait pour ne point être surpassé, des efforts qui tournent à l'avantage commun et consacrent l'utilité de ces établissemens.

Digitized by Google

PRÉCIS
DES
TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ,
PENDANT LES ANNÉES 1819 ET 1820,

PAR M. HERPIN, SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

LA ville de Metz possédait autrefois une Société Académique, fondée par la munificence de l'un de ses plus illustres Gouverneurs, le Duc de Belleisle.

La culture des terres, l'art de faire les vins, l'analyse des eaux destinées aux fontaines de la ville, l'aménagement des forêts, les moyens d'assurer la navigation de la Moselle et les communications avec l'étranger, la régénération politique des Juifs, la police champêtre, l'histoire et les antiquités de notre ville, tels sont quelques-uns des travaux et

Digitized by Google

des nombreux services que la Société Royale des sciences de Metz a rendus à l'agriculture et aux arts de notre province. Elle prouve bien ce que peut le desir d'être utile, lorsqu'il est soutenu par la protection de magistrats éclairés.

Mais tant d'heureux succès ne purent soustraire cette Société à l'arrêt fatal qui, en 1793, supprima toutes les Sociétés savantes.

On s'étonnait que depuis cette époque une Société Académique n'eût pas encore été rétablie, lorsque plusieurs d'entre vous, Messieurs, se réunirent spontanément pour se communiquer mutuellement leurs travaux, et dans l'espoir d'être un jour utiles à leurs concitoyens.

Votre première réunion eut lieu le 14 mars 1819, et dès lors vous vous êtes occupés à rédiger les règlemens qui devaient servir de base à la Société que vous projettiez, et qui devaient être présentés au gouvernement, afin d'en obtenir l'autorisation nécessaire.

Votre projet, Messieurs, fut accueilli avec la plus grande bienveillance par M. de Turmel, Maire de Metz, et M. le comte de Tocqueville, Préfet de la Moselle, et bientôt S. E. le Ministre de l'Intérieur autorisa votre réunion.

La Société s'assemblait provisoirement chez l'un

Digitized by Google

de ses Membres, lorsque M. le Maire s'empressa de mettre à votre disposition l'édifice déjà consacré aux sciences et aux arts, la Bibliothèque, et lui-même voulut bien vous y installer le 2 janvier 1820, en vous faisant connaître que désormais vous appartenez à la Ville, et en vous invitant à tourner vos efforts vers l'utilité commune.

Depuis cette époque, plusieurs personnes distinguées par leur mérite et leurs talens vinrent s'adjoindre à la Société, et la liste de ses Membres fut augmentée des noms les plus recommandables : plusieurs Sociétés savantes ont aussi provoqué votre correspondance en vous adressant leurs mémoires.

La Société fut d'abord dirigée par M. Sarrazin, Président d'âge, qui depuis a cessé de prendre part à vos travaux à cause de ses infirmités.

M. le comte de Maleville que vous aviez nommé Président pour l'année suivante, s'est vu forcé de nous quitter : l'intérêt et le zèle qu'il a mis à remplir cette fonction n'ont fait qu'accroître le regret que nous éprouvions de le perdre : il a été remplacé par M. Gorcy.

Le produit de vos souscriptions et l'économie apportée dans vos dépenses, vous ont mis à même de proposer des prix pour l'encouragement des arts, et particulièrement dans le but d'être utiles au Dé-

Digitized by Google

partement. Leur valeur est de 450 francs, somme très modique sans doute, et bien insuffisante pour les besoins nombreux et les perfectionnemens que réclament les arts et l'industrie dans notre Département.

Néanmoins, MESSIEURS, quels qu'aient été nos premiers succès et nos vœux, à peine sortie du berceau, notre Société n'a pu encore produire que de faibles essais : nos concitoyens sont en droit, à la vérité, de nous demander compte du résultat de nos réunions ; mais ils sont assez justes pour ne pas exiger d'une Société encore incomplète, une masse de travaux qui ne peut être que le fruit des efforts d'une Société nombreuse, consolidée par le tems, et dotée par l'administration.

Cest donc des premiers essais d'une Société naissante que je viens aujourd'hui vous présenter l'analise exigée par vos réglemens.

Elle sera divisée en deux parties : la première, les Sciences et les Arts ; la seconde les Lettres.

Digitized by Google

Première Partie.

M. Noel, Professeur des sciences physiques et mathématiques à l'Athénée de Luxembourg, et votre Associé-Correspondant, a soumis à votre examen un *Traité d'Algèbre élémentaire, raisonnée et appliquée*, dont M. Poncelet vous a fait un rapport qui vous a paru profond.

M. Noel a eu pour but de composer un traité où les principales difficultés de l'algèbre rationnelle fussent applanies par un grand nombre d'exemples et d'applications intéressantes, propres à piquer la curiosité des élèves et à leur donner le goût de la science.

Indépendamment des applications qui en général sont choisies et discutées avec soin, M. Noel s'efforce aussi à donner aux diverses théories le degré de clarté et de rigueur qui peut leur être propre. Il a sur-tout cherché à bien établir la théorie des quantités négatives qui présente d'ordinaire tant de difficultés aux commençans, et qui malgré les efforts des plus grands géomètres, n'a pas encore été éclaircie d'une manière satisfaisante. La partie de l'ouvrage de M. Noel, relative aux quantités négatives et imaginaires, à l'interprétation des quantités infinies et indéterminées, au passage des quantités rationnelles à celles qui ne le sont pas, à celui des exposans entiers aux

Digitized by Google

exposans fractionnaires etc., partie que l'on doit regarder comme la plus épineuse et la plus difficile de l'algèbre, est aussi celle qui est traitée avec tout le soin et toute la clarté desirables.

A l'occasion des équations du second degré, et de celles qui peuvent se résoudre de la même manière, M. Noel s'occupe de la recherche des valeurs des *maxima* et des *minima* des variables qui entrent dans cette sorte d'équations, ce qui lui donne le moyen de résoudre beaucoup de questions qui appartiennent proprement à l'Analyse Transcendante; il n'emploie, pour y parvenir, que les seules ressources de l'algèbre, et introduit ainsi dans les élémens de cette science des moyens de solution qu'on n'avait pas coutume d'y faire entrer, et les germes d'une théorie qui a des applications si utiles et si multipliées.

Votre commission a jugé que le Traité d'Algèbre de M. Noel peut être placé à côté de ceux de nos professeurs les plus distingués.

Cet ouvrage ne se recommande pas moins par la correction et les soins apportés dans l'exécution typographique, chose si importante dans les livres de ce genre.

Le même auteur vous avait déjà offert l'année précédente un *Traité d'Arithmétique* sur lequel M. Macherez vous a fait un rapport favorable.

Digitized by Google

M. Olivier vous a lu un mémoire qui a pour but de rechercher les moyens de *représenter par le lavis les effets d'ombre et de lumière produits sur les corps*. L'auteur détermine, par les procédés de la Géométrie descriptive, les limites des reflets produits par un corps éclairé sur un autre. Il examine quelles variations suivent les intensités des ombres portées par un corps sur un autre, et de celles qui ont pour limite la ligne de séparation d'ombre et de lumière. Il fait connaître aussi les variations des ombres produites sur un corps éclairé à la fois par plusieurs points lumineux. M. Olivier termine son travail par quelques réflexions sur la manière dont la lumière se comporte par rapport aux corps colorés, et sur les changemens de couleurs que, par illusion, notre œil semble apercevoir.

M. Poncelet vous a communiqué une analyse de son travail sur les *propriétés projectives des sections coniques*; l'auteur appelle ainsi les propriétés générales des figures qui, étant indépendantes de toutes grandeurs particulières attribuées aux lignes et aux angles qui y entrent, subsistent lorsqu'on met ces figures en projection sur un nouveau plan à l'aide de droites qui partent d'un même point de l'espace; c'est-à-dire, en d'autres termes, lorsqu'on met ces figures en perspective. L'objet que

Digitized by Google

se propose l'auteur est d'offrir des moyens généraux propres à démontrer et à faire découvrir, d'une manière facile, cette classe étendue de propriétés, à laquelle se rattachent évidemment les intéressantes recherches qui font le sujet de la *Géométrie de la règle* et de la *Théorie des transversales*, dont les principes aussi simples que féconds ont considérablement accru, dans ces derniers temps, le champ de la Géométrie spéculative et pratique.

M. Poncelet divise son travail en trois parties : la première contient les principes généraux qui doivent servir de base à tout l'ouvrage ; l'auteur y expose, en premier lieu, les notions préliminaires concernant les divers modes d'existence de ce qu'on a coutume d'appeler les *cordes communes*, les *points de concours des tangentes communes* des sections coniques etc. ; il montre l'analogie que conservent entre eux ces modes d'existence par une marche purement géométrique, et sans rien emprunter à l'Analyse algébrique.

Passant de là au cas particulier du cercle, M. Poncelet examine les propriétés générales relatives aux divers objets que nous venons de désigner, et fait voir que ces propriétés restent les mêmes, quel que soit le mode d'existence de ces objets; d'où résulte la conformité et l'identité même

Digitized by Google

de leur nature pour tous les cas. L'auteur déduit de ces diverses considérations une solution nouvelle et très-élégante du problême dans lequel on propose de tracer un cercle qui soit tangent à trois autres.

M. Poncelet donne ensuite les principes de projection *centrale* ou perspective, à l'aide desquels on peut étendre les propositions déjà établies pour le cas du cercle, à des sections coniques quelconques : par exemple, il démontre que « le systême d'un nombre quelconque de sections coniques situées sur un plan et ayant une sécante commune, peut, en général, être regardé comme la projection d'un pareil nombre de circonférences de cercle situées sur un autre plan, pour lesquelles la sécante commune est passée entièrement à l'infini sur ce plan. » L'auteur termine ce sujet par des considérations générales et neuves sur ce qu'il appelle *le principe de la continuité*, lequel consiste, pour la Géométrie, dans l'extension des propriétés ou lois d'une figure actuellement donnée à toutes les autres figures qui n'en diffèrent que par la transposition d'une ou de plusieurs de leurs parties.

M. Poncelet a présenté à l'Académie des Sciences de l'Institut cette première partie de son travail, dont il a été fait un rapport fort étendu et très-favorable par MM. Poisson, Arago et Cauchy.

Digitized by Google

Les commissaires ont conclu que ce mémoire était digne de l'approbation de l'Académie et d'être inséré dans le recueil des savans étrangers. « Il » suppose, disent-ils, dans son auteur un esprit » familiarisé avec les conceptions de la Géométrie, » et fécond en ressources dans la recherche des » propriétés des courbes, ainsi que dans la solution » des problêmes qui s'y rapportent. »

Les deux autres parties du travail dont M. Poncelet a présenté l'analyse à la Société, renferment les applications des principes posés dans la première partie; elles sont relatives à la démonstration et à la recherche des propriétés les plus générales des sections coniques, ainsi qu'à l'exposition d'un grand nombre de questions utiles ou curieuses relatives à ces mêmes lignes.

Nous nous dispenserons de rendre un compte plus ample de ces deux parties, attendu que l'auteur ne les a point encore publiées, et qu'il se propose de les réunir à la première pour en composer un traité complet qui doit paraître incessamment.

M. Olivier vous a rendu compte d'une machine à *diviser les limbes des instrumens de mathématiques*, inventée par M. Savart, Membre de la Société. L'auteur a substitué dans cet instrument,

Digitized by Google

aux moyens ordinaires de transmission du mouvement circulaire, le simple frottement de deux roues coniques. Ce perfectionnement l'a mis à même d'apporter un haut degré de précision dans la division des instrumens de géodésie et d'astronomie.

M. Savart a aussi perfectionné les *mouvemens* dits *à genoux*. Le moyen qu'il emploie consiste à faire usage d'une charnière autour de laquelle doit se mouvoir le plan de l'instrument, en conservant en même temps à ce plan un mouvement de rotation sur l'axe qui le supporte. Par ce double mouvement, on donne très-promptement au plan la direction horizontale qui lui convient.

Une Société qui a pour but le perfectionnement des Sciences et des Arts, ne doit pas sans doute rester indifférente aux travaux des artistes qui lui sont étrangers. Son devoir est de guider et d'aider l'ouvrier privé de ressources, de juger son invention et de la faire connaître. C'est ce que vous avez fait à l'égard de la balance-pendule qui vous a été présentée par M. Fresez, horloger à Metz.

Cet artiste, déjà connu avantageusement par une sphère mouvante d'une exécution difficile et soignée, a soumis à votre jugement une balance d'un nouveau genre, appelée par lui *balance-pendule*.

Digitized by Google

Cet instrument est fondé sur la théorie du levier coudé : il est composé de deux de ces leviers mobiles sur leurs axes, et placés vis-à-vis l'un de l'autre; la branche inférieure, la plus longue, porte une masse de plomb à son extrémité; la branche supérieure forme avec l'autre un angle d'environ 45°. A l'extrémité supérieure de ces dernières branches, est accrochée la chaîne qui supporte l'unique plateau nécessaire dans cet instrument.

On conçoit facilement que si l'on charge le plateau, les branches auxquelles il est suspendu s'abaisseront, tandis que les deux autres s'écarteront de la ligne verticale. C'est cet écartement plus ou moins grand qui indique, au moyen d'un demi-cercle gradué, le poids des objets.

Vous avez reconnu, Messieurs, que la balance Fresez pouvait éviter l'inconvénient des poids, qu'elle était peu embarrassante et préférable à la balance romaine, en ce que dans celle-ci on est obligé de faire mouvoir le poids avec la main, ce qui présente de graves inconvéniens.

Plusieurs Membres de la Société ont fait exécuter, par M. Fresez, des balances-pendules à titre d'encouragement.

M. l'Ingénieur Chevallier, Opticien du Roi et votre Associé-Correspondant à Paris, vous a

Digitized by Google

fait hommage de la 4.e édition du *Conservateur de la vue*, dont le SECRÉTAIRE vous a rendu compte.

Après quelques considérations physiologico-anatomiques sur l'œil et sur la vue, l'auteur y donne la description des divers instrumens d'Optique, de Dioptrique, etc., employés pour conserver, augmenter ou diminuer la force de la vue; il fait connaître leur fabrication, leur usage et les précautions que l'on doit apporter dans leur choix.

On sait que plusieurs expériences de physique, telles que la décomposition de l'eau, la combustion des métaux par l'électricité, exigent une accumulation considérable de ce fluide : de là les jarres et les batteries électriques; mais ces instrumens sont très-dispendieux, incommodes et embarrassans.

Le SECRÉTAIRE vous a présenté, en 1819, une *batterie électrique* portative, d'un nouveau genre, qui est aussi forte et tient *cinquante* fois moins de place que les anciennes, quoiqu'elle présente une surface aussi grande, ce qui est nécessaire, puisque l'on sait que l'électricité ne s'accumule qu'en raison des surfaces. Elle consiste dans un nombre plus ou moins grand de tableaux électriques ou magiques superposés, en sorte que deux faces électrisées et deux faces non électrisées se regardent alternative-

Digitized by Google

ment. La communication s'établit entre ces tableaux par les côtés (1).

M. Chambille vous a rendu compte des résultats avantageux des lessives faites au moyen de la *vapeur*, d'après le procédé de M. Curaudau, et des *marmites autoclaves*.

Le Secrétaire a eu l'honneur de vous lire quelques fragmens d'un mémoire couronné par l'Académie de Lyon, *sur la nature des émanations insalubres des marais, le mode de leur formation, et la manière dont elles altèrent et infectent l'air atmosphérique.*

Aussitôt que la mort a frappé les organes des végétaux et des animaux, et qu'ils cessent d'être soumis à l'influence des forces vitales, ils rentrent sous l'empire des lois physiques auxquelles obéissent tous les corps non organisés. Il s'excite dans leur substance un mouvement intestin qui détruit leur tissu et altère leur composition; leurs élémens se séparent et s'abandonnent pour former des composés plus simples, ou pour servir à de nouvelles créations.

Il est infiniment difficile de préciser la nature des émanations des marais, puisqu'elle dépend

(1) Un instrument semblable inventé par le docteur Dana, des États-Unis d'Amérique, a été décrit et annoncé avec avantage dans la Revue Encyclopédique de septembre 1820.

Digitized by Google

d'une foule de causes, qui elles-mêmes sont sujettes à de nombreuses variations.

L'auteur divise ces émanations en deux classes : celles à l'état de fluide aériforme et celles à l'état de vapeurs : il les étudie successivement sous chacun de ces deux états : il décrit les propriétés physiques et chimiques du gaz des marais, et les variations qu'il présente ; il examine le mode de formation de ce gaz, les diverses combinaisons qui s'opèrent dans le sein des marais, les produits qui en sont les résultats et les variations apportées par les circonstances extérieures.

Quant aux émanations à l'état de vapeurs, il rend compte des moyens qu'il a employés pour en opérer la condensation : il décrit les propriétés physiques et chimiques de cette liqueur, et les substances qu'il y a trouvées par l'analyse et les observations microscopiques.

L'auteur considère ensuite l'action réciproque des émanations des marais et de l'air atmosphérique, soit comme agens physiques ou mécaniques, soit comme agens chimiques ; il rapporte les résultats de plusieurs analyses faites avec soin, d'air infect environnant les marais, desquelles il résulte que les moyens chimiques et eudiométriques sont, dans l'état actuel de nos connaissances, incapables de nous démontrer dans l'air atmosphérique la

Digitized by Google

présence des émanations marécageuses, parce que l'extrême ténuité des particules qui composent ces émanations, les soustrait à toutes nos recherches.

Les autres parties de ce travail dont il n'a pas encore été rendu compte à la Société, sont relatives à l'action de ces émanations sur l'économie animale, aux symptômes pathologiques qui accompagnent les maladies endémiques ou épidémiques qui sont le résultat de ces émanations, et aux moyens d'en prévenir et d'en détruire les pernicieux effets.

M. Serullas vous a présenté des *Observations physico-chimiques sur les alliages du Potassium et du Sodium avec d'autres métaux* : il vous en a démontré les propriétés par des expériences aussi curieuses qu'intéressantes qu'il a faites en votre présence.

Il résulte de ses recherches :

Que les métaux très-fusibles traités par le tartrate et quelques autres sels à base de potasse ou de soude, à une température élevée, sont susceptibles de produire des alliages plus ou moins riches en potassium ou en sodium.

Ces alliages exercent tous sur l'eau une action plus ou moins vive ; en contact avec ce liquide ils le décomposent, en dégagent l'hydrogène et l'eau acquiert de la causticité.

Digitized by Google

Si l'on pulvérise quelques-uns de ces alliages, tels que ceux d'antimoine ou de bismuth, et qu'on les expose à l'air, ils émettent une grande quantité de calorique, au point même d'enflammer le papier ou le bois avec lesquels ils sont en contact. Cette inflammation spontanée, semblable à celle du pyrophore, est-elle due dans les deux cas, à la même cause?

Des expériences faites avec une rigoureuse précision ont démontré que la cause est identique, et qu'elle doit être rapportée à la présence d'une certaine quantité de potassium dans le pyrophore comme dans l'alliage. M. Serullas pense même que l'inflammation spontanée du charbon nouvellement préparé, du mélange des matériaux de la poudre à canon, peut être souvent attribuée à quelques portions de potassium.

Un des phénomènes les plus curieux que présentent les alliages de potassium est leur agitation sur l'eau ou le mercure.

Si dans un bain de mercure recouvert d'une couche d'eau assez mince, on jette quelques pincées d'alliage grossièrement pulvérisé, à l'instant tous ces corpuscules s'agitent; les uns plus petits approchant de la forme sphérique tournent avec rapidité sur eux-mêmes; d'autres décrivent un

Digitized by Google

cercle plus ou moins grand; d'autres encore vont et viennent en tous sens.

Le mouvement de ces corpuscules présente une analogie remarquable avec celui que le camphre éprouve sur l'eau.

Mais quelle est la cause de ce mouvement? Les physiciens se sont vainement tourmentés pour expliquer l'agitation du camphre sur l'eau. Benedict Prevost, Venturi, Carrodori, ont émis à ce sujet des hypothèses bien différentes, et la question est demeurée indécise.

Les expériences de M. Serullas prouvent que les mouvemens des alliages de potassium et de sodium avec les métaux sont dûs à un dégagement d'hydrogène; et il paraîtrait que les mouvemens du camphre sur l'eau, absolument semblables à ceux qu'exécutent ces alliages, sont dus aussi à une effluve ou à un dégagement d'émanations camphoriques, comme l'avait pensé M. Benedict Prevost. Dans ces deux circonstances, le mouvement est imprimé par la résistance que la matière effluente douée d'élasticité éprouve dans les milieux où elle est lancée; ce qui est démontré par des expérienes faites avec ou sans eau et dans le vide.

Pendant la décomposition de l'alliage de potassium avec l'antimoine ou le bismuth sur le bain de mercure, il se forme une pellicule noire qui

Digitized by Google

est repoussée à une certaine distance par l'effluve d'hydrogène. Cette pellicule a la propriété d'être attirée par les substances métalliques quand on les porte au contact du bain de mercure. Ce phénomène est dû à l'électricité, parce qu'alors il se forme un élément de la pile : la pellicule paraît électrisée vitreusement ; si on la met en rapport avec le fil négatif d'un appareil électro-moteur, elle est attirée ; le contraire a lieu avec le fil positif.

Enfin l'union du potassium et du sodium avec les métaux, telle que celle qu'ils contractent avec le bismuth et l'antimoine, donnent des alliages qui ne sont pas aussi facilement décomposés par la chaleur, que la volatilité de l'un de ces métaux pris isolément pourrait le faire supposer, puisque l'alliage de potassium et d'antimoine exposé pendant longtems à un feu de forge extrêmement violent, ne s'est pas montré sensiblement volatil et a résisté à toute séparation de ses élémens.

M. Serullas vous a aussi fait part des recherches qu'il a faites sur l'*antimoine* ; il a reconnu que ce métal contient souvent de l'arsenic et quelque fois en grande quantité, par suite de la résistance que ce dernier paraît apporter à sa volatilisation quand il fait partie d'un alliage.

Digitized by Google

L'existence de l'arsenic démontrée dans certains antimoines du commerce par les expériences de M. Serullas, doit donc fixer l'attention quand il s'agit des usages de ce métal en pharmacie, et plus particulièrement encore aujourd'hui, que le nouveau *codex* admet l'emploi du sous-sulfate d'antimoine comme procédé avantageux pour la préparation de l'émétique.

M. Coze, Doyen de la faculté de médecine de Strasbourg et votre Associé-Correspondant, vous à fait hommage d'un mémoire par lequel il fait connaître, d'après ses expériences, que les farines de *blés germés* ne sont pas contraires à la santé, lorsqu'elles n'ont subi d'autre altération que celle de la germination.

Vous avez aussi reçu de M. Coze un mémoire sur *l'usage des viandes des bœufs attaqués du typhus épizootique.*

L'auteur s'est convaincu pendant les deux invasions, qu'un grand nombre de personnes ont fait usage exclusivement de viandes provenant des bêtes attaquées de la maladie contagieuse, sans que ces alimens aient causé le moindre dérangement dans l'économie; il a reconnu en outre que l'homme n'a aucune aptitude à contracter ce typhus. Cependant, M. Coze ajoute que ces résultats ne doivent pas être une raison de se relâcher des me-

Digitized by Google

sures de police, lorsqu'une épizootie se déclare dans une contrée.

La nature sage et prévoyante a presque toujours placé les remèdes à côté du mal : souvent les plus énergiques et les plus efficaces sont ceux qui se trouvent sous nos mains.

Vous avez eu lieu de vous en convaincre par un mémoire que vous a lu M. Barthelemy, dans lequel il attire votre attention sur l'*électricité* considérée comme moyen curatif. Après un court exposé de l'histoire du fluide électrique et des différentes théories par lesquelles on a essayé d'expliquer les merveilleux effets de cet agent universellement répandu, M. le Docteur Barthelemy vous a indiqué les diverses tentatives qui ont été faites pour guérir un grand nombre de maladies par ce moyen : lui-même vous a développé plusieurs procédés nouveaux pour appliquer avec fruit ce principe dont les heureux effets ne peuvent être contestés dans un grand nombre de cas pathologiques ; mais il insiste pour qu'un stimulant aussi actif ne soit administré que par des médecins éclairés, parce qu'il pourrait devenir dangereux dans les mains d'un homme peu instruit.

M. le Docteur Thouvenel, votre Associé-Correspondant à Pont-à-Mousson, vous a fait hom-

Digitized by Google

mage d'un *Traité analytique des fièvres contagieuses et sporadiques* dont nous avons été les victimes dans les années malheureuses de 1813 et 1814.

L'auteur a tracé dans son ouvrage les caractères principaux des fièvres adynamiques et ataxiques, ou typhus, qui formaient le caractère principal de cette terrible épidémie; il recherche les causes qui ont donné lieu au développement de ces fièvres; il en décrit les symptômes, la marche, les complications, les signes, les prognostics et les observations faites dans les autopsies cadavéreuses; il expose la thérapeutique générale et particulière des anciens et des modernes, et le traitement prophylactique convenable à ces fièvres.

M. Thouvenel vous a encore adressé un mémoire dans lequel il démontre les inconvéniens des *corsets compressifs*, de ces ajustemens étrangers et ridicules réprouvés à la fois par la médecine et par le bon goût.

La poitrine se trouvant comprimée, la respiration, cette fonction importante, ne se fait plus qu'imparfaitement; la circulation du sang est nécessairement gênée; l'estomac et les viscères abdominaux ne tardent pas à être altérés dans leurs

Digitized by Google

fonctions : de-là résultent une foule d'accidens qui deviennent bien plus funestes à de jeunes personnes dont le développement n'est pas encore achevé, et surtout dans les cas de grossesse, lorsqu'une mère imprudente veut enfreindre toutes les lois de la nature et de la raison.

Il serait bien à désirer que les observations de M. Thouvenel pussent persuader nos Dames que les ajustemens les plus beaux et les plus sains sont ceux qui sont le plus en harmonie avec les formes naturelles de nos organes, et qui les gênent le moins dans la facilité et la grâce de leurs mouvemens.

Une des opérations chirurgicales les plus graves qui a souvent pour cause l'imprudence des femmes, est l'opération césarienne ou *Gastro-hystérotomie.* Elle est heureusement fort rare. Mais est-il rien de plus délicat que la position de l'homme de l'art quand il doit prononcer sur la nécessité de cette grande opération, lorsqu'il faut risquer de sacrifier la mère ou l'enfant pour conserver à l'un des deux une existence très-incertaine, et déjà détruite à moitié par l'excès des souffrances ?

Vous avez reçu de M. Mergaut Docteur en médecine et votre Associé-Correspondant à Mire-

Digitized by Google

court, un mémoire sur ce sujet, dont M. Chaumas vous a rendu compte.

L'auteur examine quelles sont les causes dépendantes de la mère ou du fœtus qui nécessitent impérieusement la Gastro-hystérotomie : il conclut que dans tous les cas elle doit avoir la priorité sur la Symphyséotomie, à cause des accidens graves inhérens à cette dernière opération.

M. Mergaut conseille de faire l'incision des parois abdominales sur la partie correspondante de l'utérus, et même de diviser sans crainte le placenta, si l'on tombait sur son implantation.

L'auteur a enrichi son mémoire d'une observation intéressante sur l'opération césarienne qu'il a pratiquée avec un tel succès, que deux mois et demi après l'opération, la femme fut en état de faire plus de deux lieues à pied.

Le mémoire de M. Mergaut est un résumé fait avec ordre et clarté des ouvrages savans et nombreux que l'on a écrits sur cette matière : cependant on ne peut se dissimuler que le succès qu'il a obtenu, l'a peut-être rendu trop partisan de cette cruelle opération.

M. Gorcy vous a lu un mémoire sur la *Médecine légale*, dans lequel il prouve l'importance de

Digitized by Google

l'étudier et de la cultiver avec soin : il fait apprécier la difficulté de parvenir au but, puisque toutes les parties de la médecine sont indispensables ou utiles pour former la science du Médecin légiste, et qu'aucune d'elles ne peut être négligée sans danger. Mais indépendamment de ces connaissances profondes, le Médecin appelé en justice doit encore posséder les qualités morales qui font l'honnête homme et le bon citoyen; il doit aimer la vérité, la rechercher et rien ne doit l'empêcher de la dire et de la proclamer.

Enfin M. Gorcy fait voir que les juges doivent s'entourer non-seulement de Médecins experts, mais qu'ils doivent avoir grand soin de choisir les plus experts, et ceux qui réunissent au plus haut degré les nombreuses qualités nécessaires au Médecin légiste.

La Société royale et centrale d'Agriculture vous a envoyé le rapport qui lui a été fait sur de nouveaux *engrais* préparés avec les déjections humaines. M. Bergery vous a rendu compte de ce rapport.

L'un de ces engrais, nommé *Poudrette-alcalino-végétative*, se fait en mélangeant les vannes avec de la chaux vive : l'action de cet engrais supérieur aux poudrettes de Bridet, se fait remarquer

Digitized by Google

pendant plusieurs années; il est propre à toutes les espèces de terres et de cultures.

L'autre engrais, nommé *Urate*, diffère des poudrettes alcalino-végétatives, en ce que ces dernières sont faites au moyen de chaux vive, tandis que l'urate se prépare avec du plâtre nouvellement calciné.

La puissance de cet urate est telle qu'on ne doit l'employer qu'avec une très-grande modération, et surtout dans les terres naturellement chaudes: il paraît supérieur aux poudrettes alcalino-végétatives.

Les inventeurs de ces engrais et surtout de l'urate méritent l'approbation générale, parce qu'ils ont résolu un grand et difficile problême de salubrité publique en utilisant ces résidus qui forment dans les villes des cloaques pestilentiels.

M.lle Gervais de Montpellier vous a fait remettre un exemplaire d'un opuscule où elle expose les avantages d'un *appareil vinificateur* de son invention.

M. Julia, Professeur de chimie et votre Associé-Correspondant à Narbonne, vous a aussi offert un rapport fait par lui à la Société royale d'Agriculture de cette ville, en faveur du procédé de M.lle Gervais.

Digitized by Google

Vous aviez chargé MM. Gentil et Chambille de vous rendre compte de cet appareil vinificateur. Votre commission a confirmé l'opinion de M.lle Gervais et de M. Julia. Elle regarde comme résolu, le problême de la vinification; elle conclut que par ce procédé la qualité du vin est supérieure, le produit est augmenté, et qu'il faut employer tous les moyens possibles pour le répandre dans notre département.

Le Secrétaire vous a lu à ce sujet quelques observations desquelles il conclut au contraire, que le procédé de M.lle Gervais est nuisible aux vins *de notre département*, qu'il les rend acides, et que l'augmentation prétendue dans le produit, n'est en grande partie, autre chose que de l'eau acidule.

Vous avez cru, Messieurs, devoir différer de prononcer votre jugement sur l'appareil vinificateur, jusqu'à ce que de nouvelles discussions et des expériences positives vous aient suffisamment éclairés.

M. d'Artigues, Membre du Conseil général des Manufactures à Paris, vous a fait parvenir plusieurs exemplaires d'un mémoire sur la *conservation des blés*. Ce moyen économique et simple serait très-utile pour prévenir les années de disette qui affligent souvent la France et pour le soulagement

Digitized by Google

desquelles les années d'abondance antécédentes n'apportent aucun secours, parce que les frais et les pertes qu'entraîne la conservation du blé excèdent les bénéfices que l'on peut en tirer.

Toutefois les moyens de conservation du blé ne sauraient prévenir entièrement les fléaux des disettes, si le Gouvernement n'a soin de prendre les mesures convenables.

M. Gorcy vous a remis un projet d'établissement d'un *grenier public d'assurance et de prêt*. L'auteur y fait voir que le monopole individuel est attaqué par les moyens qu'il propose; il démontre qu'un amas de grains, quelque considérable qu'il soit, appartenant à des propriétaires ou à une Société régie par un réglement connu ne peut point avoir les inconvéniens d'un monopole, puisque d'après le projet, le blé doit être distribué aux citoyens dans une quantité proportionnée aux besoins de leur famille et à un taux déterminé.

Vous avez entendu quelques fragmens d'un mémoire qui vous a été lu par le Secrétaire sur le *systême prohibitif*, dans lequel l'auteur fait connaître les inconvéniens de ce systême destructeur du commerce lui-même, des liens de la société et de l'harmonie qui doit exister entre tous les peuples.

M. Hisette a exposé dans le local de vos séances

Digitized by Google

des bas-reliefs représentant HENRI IV et S. M. LOUIS XVIII. Ces objets exécutés en tôle travaillée au marteau, ont mérité vos applaudissemens par la rare perfection et le très-grand fini que cet habile artiste a su donner à son travail.

M. BERGERY vous a lu dans chaque séance le résumé de ce que les journaux scientifiques ont offert d'intéressant et d'essentiel dans le mois précédent. En vous mettant au courant des progrès journaliers des sciences et des arts, cette lecture vous indique les objets qui doivent spécialement attirer votre attention et provoquer vos recherches; elle vous fait connaître les améliorations qu'il serait utile d'introduire dans l'industrie de notre département.

Vous avez tous reconnu, MESSIEURS, l'importance de ce travail, et vous avez invité M. BERGERY à le continuer.

Parmi les ouvrages imprimés relatifs aux sciences qui vous ont été offerts par les Membres de votre Société, vous avez distingué les suivans :

Essai sur l'art de l'Ingénieur en instrumens de physique expérimentale en verre, par M. CHEVALLIER.

Divers Mémoires de M. BRACONNOT, insérés dans le recueil de l'Académie de Nancy.

De la graisse des vins, de ses causes et des moyens d'y

Digitized by Google

remédier; Mémoire couronné par la Société des sciences de Châlons, par Herpin.

Recherches analytiques sur la nature des champignons, par M. Braconnot.

Observations sur le scorbut aigu, par M. Coze.

Considérations sur les fistules en général, thèse, par M. Dupré D. M.

De l'amputation, considérée comme moyen curatif dans les accidens de débilité qui suivent ou accompagnent les grandes plaies et les grandes suppurations qui en dépendent, thèse, par M. Carré D. M.

Rapports sur les travaux de la Société royale et centrale d'Agriculture, par M. Silvestre.

Mémoires sur les moyens de perfectionner l'Agriculture, par M. Coze.

Notice sur l'art de cultiver la vigne et de faire les vins dans quelques cantons du département de la Moselle, par Herpin.

Considérations générales sur le colportage, par Herpin.

Différens opuscules, par M. Sarrazin.

Manuel des élèves d'écriture, par M. Munier.

Différens Recueils qui vous ont été adressés par des Sociétés correspondantes.

Plusieurs autres objets intéressans ont encore occupé vos séances; mais les bornes d'un rapport ne nous permettent pas de nous y arrêter.

Nous passons à la seconde partie qui est relative aux Lettres.

Digitized by Google

Deuxième Partie.

M. Teissier Sous-Préfet à Thionville et votre Associé-Correspondant vous a adressé un opuscule intitulé : *Direction sur les recherches archéologiques et historiques à faire dans l'arrondissement de Thionville.*

Cette notice suppose une érudition peu commune sur la géographie ancienne et les antiquités historiques de notre département : aussi a-t-elle été vivement applaudie par l'Académie royale des inscriptions et Belles-Lettres qui a émis le vœu qu'un pareil mode d'exploration fût adopté pour toute la France; et S. E. le Ministre de l'intérieur a envoyé l'ouvrage de M. Teissier à tous les Préfets, en le recommandant comme un modèle à suivre dans la recherche des antiquités de leurs départemens.

M. Leglay, Secrétaire perpétuel de la Société d'émulation de Cambrai, vous a aussi adressé une notice faite dans le même genre, intitulée : *Indication des principales recherches à faire sur les antiquités et l'histoire de l'arrondissement de Cambrai.*

M. Saugier, Professeur de langue française, a soumis à votre examen un traité de *Grammaire*

Digitized by Google

française qu'il se propose de publier, et dont il vous a été rendu compte par M. Dosquet.

L'étude de la langue française présente une multitude de difficultés qu'il n'est pas toujours aisé d'applanir : le nombre des traités de grammaire prouve combien il est difficile de simplifier les principes élémentaires d'une langue aussi abstraite et aussi irrégulière que la nôtre.

L'ouvrage de M. Saugier, incomplet sous quelques rapports et qui ne paraît pas coordonné avec toute la clarté que l'on pourrait exiger, se recommande d'ailleurs par des aperçus neufs et ingénieux qui ont servi à l'auteur pour résoudre quelques-unes des principales difficultés de la science grammaticale.

La nomenclature adoptée par M. Saugier est, en partie, nouvelle; mais elle est toujours fondée sur les lois de la logique et propre à donner une idée juste des différentes espèces de mots; ainsi au mot impropre *de régime*, il substitue celui de *sujet non actif*, en faisant dériver cette dénomination du principe *que l'activité* et la *passibilité* résident non dans le verbe, mais dans le sujet même.

Cette idée vraiment lumineuse fournit encore à l'auteur une manière simple et facile d'éclaircir l'un des points les plus obscurs de la grammaire, l'accord du participe passé.

Digitized by Google

Dans une seule règle générale il embrasse tous les cas sans admettre d'exception, et renverse ainsi l'échafaudage compliqué sur lequel on gravissait péniblement pour découvrir ce qu'il nous fait aujourd'hui saisir d'un simple coup-d'œil.

La concordance des temps des verbes et particulièrement des temps du subjonctif est aussi une des plus grandes difficultés de notre langue.

Nos grammairiens ne donnent point de règles fixes pour connaître avec certitude les cas où l'on doit employer le subjonctif, parce que cet emploi dépend bien souvent des vues de l'esprit et quelquefois de l'usage; et quant à la correspondance des temps, ils ne donnent que des moyens mécaniques sujets à beaucoup d'exceptions.

M. Hanriat, Professeur de langue française, à Metz, vous a soumis à ce sujet un ouvrage intitulé: *Traité raisonné de la concordance des temps du subjonctif avec ceux de l'affirmatif, etc.*, sur lequel M. Munier vous a fait un rapport qui vous a paru fort judicieux.

A une multiplicité de règles peu sûres, M. Hanriat substitue un principe fixe et invariable : quel que soit le temps du premier verbe, il veut que l'on mette le second au temps que lui prescrit le sens que l'on a en vue. Il veut aussi qu'après chaque

Digitized by Google

temps du mode indicatif, on puisse mettre tous les temps de ce mode, ce qui est opposé aux principes émis par les grammairiens.

La règle de concordance des temps du mode indicatif avec ceux du subjonctif, repose entièrement sur celle qu'il a donnée pour le mode affirmatif.

Le systême de M. Hanriat est développé avec ordre, on y trouve des idées neuves et des dissertations intéressantes qui décèlent un homme versé dans la science grammaticale. Tout en convenant que ce systême est en contradiction avec celui des grammairiens, et qu'il aura à lutter contre l'usage, vous avez reconnu qu'il était basé sur les principes d'une saine logique.

La lecture de ce mémoire vous a fourni l'occasion d'exprimer vivement le desir de voir enfin substituer dans notre langue, des principes justes et certains aux règles souvent insuffisantes, qui ont été professées jusqu'à présent.

Les études élémentaires sont toujours hérissées de difficultés : la tâche d'un bon Professeur est de les applanir à ses élèves. C'est dans cette vue que M. Munier a composé un ouvrage intitulé : *Cacographie méthodique*, dont M. Thiel vous a rendu compte.

Digitized by Google

L'auteur a évité un défaut bien grave que l'on reproche avec raison aux autres cacographies, c'est de présenter les mots de la langue sous une forme absurde et ridicule : M. Munier a eu soin de donner les mots comme les offrirait le dictionnaire, mais avec des fautes contre les règles grammaticales qu'il s'agit d'appliquer.

Il a établi un ordre progressif dans le nombre des fautes, et leurs difficultés ne s'accroissent qu'à mesure que l'élève acquiert les moyens de les surmonter.

M. Anspach vous a offert une traduction qu'il a faite, de l'hébreu en français, du *Rituel des prières des Israélites.*

Ces Prières composées en grande partie de pseaumes et de versets tirés de l'Écriture, respirent cet esprit de tolérance et de charité universelles qui doit être celui de tous les peuples civilisés.

Le desir de faire comprendre ces Prières aux Israélites qui n'ont pas fait une étude spéciale de la langue hébraïque, a déterminé M. Anspach à consacrer ses veilles à ce travail.

On peut concevoir sans peine combien une telle traduction présentait de difficultés pour être adap-

Digitized by Google

tée au génie de la langue française, et pour conserver en même tems la fidélité exigée dans un ouvrage de ce genre.

D'après le témoignage de plusieurs savans profonds dans la connaissance des langues orientales, la traduction de M. Anspach l'emporte sur toutes les traductions antérieures.

En effet, si l'on compare nos meilleures traductions des pseaumes avec celle de M. Anspach, on reconnaîtra facilement dans celle-ci une énergie de style, et un choix d'expressions que l'on chercherait vainement dans les autres traducteurs qui n'ont pu interpréter d'après le texte original.

Mais un des plus précieux avantages qui nous paraît devoir résulter de cette traduction du rituel israélite, c'est de répandre et de propager la langue française dans cette partie de la nation, qui désormais ne doit plus former un peuple séparé dans le même royaume et sous l'empire des mêmes lois; c'est de faire mieux apprécier les bienfaits de la civilisation et de la liberté aux infortunés descendans de l'antique Israël, trop long-tems courbés sous le joug de l'oppression et des préjugés, et auxquels nous ne saurions reprocher d'autre crime que celui de prier Dieu dans une autre langue que la nôtre.

Digitized by Google

M. Anspach vous a lu aussi une dissertation sur la *Fable* ou *Apologue*. Après avoir examiné l'origine de l'apologue, sa nature, ses effets et son *universalité*, M. Anspach parvient à en donner la définition suivante : le but de l'apologue est d'instruire les hommes en les amusant, et d'amener par un récit, une vérité morale et philosophique.

De la définition, l'auteur passe aux sujets qui peuvent entrer dans la composition de l'apologue, il trouve dans nos sentimens, et sur-tout dans nos passions, la cause pour laquelle les animaux sont de préférence les acteurs dans ce genre de fiction. M. Anspach établit ensuite la différence qui existe entre le récit de l'apologue et le récit dramatique ou épique ; il traite successivement les règles de la fable, la vraisemblance et l'unité de l'action, et la proposition morale, but de l'apologue.

Dans la seconde partie de la dissertation, M. Anspach s'occupe du style de l'apologue, il met en parallèle les deux fabulistes grec et français, pour prouver que les ornemens de la diction, loin de nuire à l'effet de l'action, servent au contraire à en augmenter l'intérêt.

» En effet, dit-il, qu'Esope dise Αλωπηξ un *renard*, nous nous attendons sans doute à quel-

Digitized by Google

que trait subtil; mais quand La Fontaine raconte:

Un vieux renard, mais des plus fins,
Grand croqueur de poulets, grand preneur de lapins.

le mot *vieux* nous présente l'adresse du renard, perfectionnée par l'expérience, *des plus fins*, subtilité naturelle confirmée par les exploits,

Grand croqueur de poulets, grand preneur de lapins,

ce n'est plus un simple renard, c'est le doyen de la bande, c'est le plus adroit de l'espèce: combien une telle amplification n'ajoute-t-elle pas à l'intérêt, et ne nous dispose-t-elle pas à écouter avec plus d'attention la suite du récit. »

Après avoir ainsi établi que les ornemens peuvent entrer dans l'apologue, M. Anspach recherche quels sont ceux qui lui conviennent, et il appuie les règles qu'il donne, sur des exemples tirés du fabuliste français.

La troisième partie de cette dissertation est consacrée à l'examen des plus célèbres fabulistes anciens et modernes; voici comment l'auteur s'exprime en parlant de La Fontaine:

» Nous ne nous arrêterons pas aux fabulistes qui ont paru dans le premier âge de notre littérature, pour passer à celui que la nature avait choisi pour être son historien, qui nouveau Protée, prit avec

Digitized by Google

une vérité inexprimable le caractère des êtres qu'il voulait peindre ; tel est La Fontaine. Faire le détail des beautés dont il a enrichi l'apologue, c'est s'astreindre à l'examen de toutes ses fables, parce que dans toutes on en découvre de nouvelles sources : tantôt on admire la naïveté des pensées, tantôt la délicatesse des sentimens, tantôt la description, les images, et toujours la variété dans l'invention, la justesse unie à la chaleur dans l'expression, une vérité inimitable dans la peinture des caractères, un style enfin où le travail de l'art disparaît pour faire place aux inspirations de la nature. Au milieu de tant de beautés on trouve quelques tours négligés, des expressions hasardées, quelquefois basses ; mais c'est ici que nous pourrons dire avec Horace :

..... ubi plura nitent in carmine non ego paucis Offendar maculis. »

M. Devilly vous a lu une élégie, *le retour du Croisé*, qui se distingue par une élégante versification.

M. Thiel, M. Desaudray, M. Macherez et le Secrétaire vous ont lu aussi divers morceaux de poésie.

M. Delcroix, votre Associé-Correspondant à Cambrai, vous a fait hommage d'un opuscule en vers intitulé : *Herminie*. L'auteur a choisi dans

Digitized by Google

le Tasse cet épisode, comme sujet d'imitation : au moyen de plusieurs additions et d'un récit que le Tasse lui-même a indiqué, ce personnage le plus touchant de la *Jérusalem*, s'en trouve pour ainsi dire détaché, et forme à lui seul un tableau séparé, auquel l'auteur a su donner un très-haut degré d'intérêt, en conservant le charme et les grâces du modèle : le rapport en a été fait par M. Thiel.

On vous a lu aussi une autre pièce de vers de M. Delcroix, *Malvina*, imitation d'Ossian, qui est remplie de délicatesse et de sentiment.

L'enthousiasme de Boileau pour l'antiquité profane l'a rendu trop sévère pour l'antiquité sacrée; il fallait que le chef-d'œuvre de notre scène, *Athalie*, vînt effacer cette prévention; et même on pourrait dire avec raison, que nos plus grands poëtes ne sont supérieurs à eux-mêmes que lorsqu'ils sont pénétrés du génie et de la majesté qui règnent dans les grands modèles que l'antiquité sacrée a laissés. C'est là même que se sont enrichis les poëtes de toutes les nations; c'est à cette source que les deux Racine, J.-B. Rousseau, Florian, Milton, le Tasse, Gessner, Klopstock, ont puisé ces ouvrages immortels qui commandent notre admiration.

C'est aussi de l'Écriture que M. le comte de

Digitized by Google

MALEVILLE, premier Président de la Cour royale d'Amiens et ancien Président de la Société, a tiré le sujet de son poëme, *les Benjamites rétablis en Israël*, dont M. GERSON-LÉVY vous a présenté une analyse pleine d'érudition.

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre sur le sujet de ce poëme intéressant, dans lequel l'auteur a su habilement mettre à contribution toutes les richesses de l'épopée: ce n'est que par la lecture de l'ouvrage même que l'on peut parvenir à apprécier les charmans épisodes qui répandent tant de variété dans la narration, sans nuire au fil des événemens et à la marche de l'action principale.

L'ouvrage de M. de MALEVILLE est écrit en prose poétique: il nous retrace tantôt les images gracieuses, naïves et pastorales du tems des juges d'Israël, avec une fidélité qui décèle une connaissance approfondie des antiquités judaïques, et des usages qui s'observaient dans les tems les plus reculés : tantôt il offre les images fortes, hardies et terribles des prophêtes inspirés qui annonçèrent successivement la chûte du premier temple et la captivité du peuple de Dieu : son langage est sans cesse orné des métaphores, des comparaisons et des pensées qu'il leur a empruntées : on est transporté en imagination sur les rives poétiques du Jourdain, sur

Digitized by Google

les augustes sommités d'Oreb et de Sinaï, et dans la vallée religieuse d'Hébron.

Nous ne devons pas oublier de rappeler le but moral de l'auteur des *Benjamites ;* les allusions qu'il fait à une époque déplorable de l'histoire de nos jours, peuvent être facilement saisies. En même tems qu'il réveille la sollicitude et le courage contre des ennemis étrangers, il proclame la nécessité de l'union intérieure et d'une indulgence réciproque.

Il ne laisse échapper aucune occasion de prêcher la concorde, la charité, la fidélité et le respect dû aux chefs : en développant le caractère des différens personnages, il fait voir qu'au milieu des discordes civiles, de graves erreurs ne sont pas toujours incompatibles avec de grandes lumières, ni de grands attentats avec des sentimens honnêtes ; qu'alors l'indulgence pour les coupables n'est pas l'indifférence pour le crime, ni l'excessive rigueur, la vertu.

Ces salutaires préceptes ne peuvent manquer d'obtenir les applaudissemens des hommes sages et de tous les bons Français.

Parmi les autres ouvrages littéraires qui vous ont été présentés par des Membres de la Société, vous avez distingué les suivans :

Digitized by Google

Discours prononcé à l'ouverture de l'école d'enseignement mutuel de Pont-à-Mousson, par M. Thouvenel; Rapporteur, M. Gerson-Levy.

Avis aux parens sur la méthode perfectionnée d'instruction élémentaire, par M. Herpin.

Préface de l'abrégé de la Bible, à l'usage des israélites français, par M. Michel-Berr.

Principes de la langue française, suivis d'un traité de synonymes, par M. Macherez.

Dictionnaire des locutions vicieuses employées le plus ordinairement, par M. Munier.

Phædri fabulæ cum notis gallicis, par M. Thiel.

Éloge de S. A. S. feu M.er le prince de Condé, par M. le marquis de Beaufort d'Hautpoul.

Notice biographique sur M. Léon de Perthuis de Laillevaut, par M Silvestre.

Notice biographique sur M. Moreau de Méry, par M. Silvestre.

Ode sur l'immortalité de l'ame, et divers morceaux de poésie, par M. Desaudray.

Menestrel de la Moselle, 1.re année, offert par plusieurs Membres de la Société, auteurs de ce recueil.

Digitized by Google

Telle est, Messieurs, l'analyse des principaux objets qui vous ont occupés pendant l'année qui vient de s'écouler.

Nous vous avons exposé les causes qui vous ont empêchés de vous livrer à des travaux plus importans ; le petit nombre de Membres qui composaient la Société lors de sa naissance, les soins de son organisation, étaient de grands obstacles.

Mais aujourd'hui, Messieurs, grâce au zèle des dignitaires auxquels vous avez confié le soin de diriger vos travaux, notre Société est consolidée, le nombre des ses membres est augmenté; nous osons espérer que, soutenus et encouragés par nos Magistrats, guidés par les dignitaires que vous venez de choisir, nous remplirons avec plus de succès les devoirs que notre association nous impose, et qu'en travaillant de concert au bien public, nous pourrons devenir utiles à nos concitoyens.

Tel est notre but, Messieurs : puisse le succès couronner nos efforts et nos vœux !

La séance générale a été remplie par diverses autres lectures dont nous allons donner l'analyse.

Digitized by Google

Mémoire sur la Lithographie, par M. Tavernier.

M. Tavernier, qui a été chargé par l'Ecole d'artillerie et du génie d'aller étudier à Paris les procédés de la lithographie, a lu un mémoire fort intéressant sur cet art nouveau, qui peut imiter dans la perfection la gravure en taille-douce, à l'eau-forte, en manière noire, au lavis, et reproduire fidèlement la touche originale du crayon ou de la plume.

Les pierres que l'on emploie dans la lithographie, se tirent ordinairement de Bavière; mais M. Tavernier a trouvé dans le département de la Moselle, des carrières considérables de pierres propres à la lithographie, et sur lesquelles il a exécuté différens dessins qui ont très-bien réussi.

L'auteur fait connaître dans son mémoire les diverses préparations à donner aux pierres, la composition des crayons ou de l'encre lithographique, les moyens d'exécuter les divers dessins, de les imprimer, de les transporter à volonté sur d'autres pierres ou des cartons préparés, et de multiplier ainsi indéfiniment le nombre des épreuves.

M. Tavernier et M. Dupuy, tous deux Membres

Digitized by Google

Agrégés de la Société, sont sur le point d'établir à Metz une imprimerie lithographique.

Les premiers essais qu'ils ont présentés à la Société, et qui consistent principalement en dessins linéaires et en détails anatomiques, sont remarquables par la pureté des traits et le moelleux des touches.

La Société a vu avec intérêt que les travaux de ces deux artistes pouvaient soutenir la comparaison avec les dessins sortis des presses lithographiques les plus renommées.

L'établissement de MM. Tavernier et Dupuy ne peut manquer de prospérer. Ils attireront sans doute, par leurs talens et leurs soins, la confiance générale qu'ils méritent d'ailleurs sous tous les rapports.

Digitized by Google

Quelques considérations sur l'économie politique des grandes villes, par M. Bergery.

L'auteur établit d'abord que les dépenses communales altèrent les fortunes particulières et la fortune publique, si elles ne sont pas faites dans l'intérêt de l'industrie ; que les travaux de luxe ne doivent absorber que la partie des revenus qui reste quand on a prélevé la portion qui, par un emploi bien entendu, peut produire l'intérêt légal de la totalité.

Il combat ensuite l'opinion de ceux qui pensent qu'il suffit d'embellir une ville, pour y rendre la consommation considérable et l'industrie florissante. Il compare à ce sujet la prospérité des villes manufacturières où tout est simple, avec la misère qu'on voit régner dans les cités remarquables seulement par leurs édifices et leurs monumens. Il en conclut que les progrès de l'industrie sont bien plus propres que les travaux de luxe, à augmenter la consommation et par suite la valeur des propriétés foncières.

Pour accroître l'industrie, il faut perfectionner les arts. Chaque ville marchera vers ce but en établissant, selon ses moyens, un ou plusieurs

Digitized by Google

cours technologiques. Les grandes cités l'atteindront en faisant de plus enseigner publiquement, d'après une méthode simple et à la portée des ouvriers, la géométrie descriptive appliquée aux arts. Une faible somme suffirait pour doter cette utile institution qui rendrait les artisans plus habiles et plus riches, qui produirait d'excellens chefs d'ateliers. » On ne verrait plus tant d'entreprises » échouer, tant de manufactures tomber, tant » de maisons opulentes s'écrouler, tant de for- » tunes s'engloutir, par suite de l'inertie des ou- » vriers et de l'extrême impéritie de ceux qui les » dirigent. »

Ce que M. Bergery propose, le gouvernement l'a déjà fait en créant les écoles d'Angers, de Châlons, et les cours du conservatoire des arts et métiers. Mais l'influence de ces institutions vraiment royales se fera sentir bien tard dans les villes où l'industrie est languissante. L'administration locale doit donc se hâter d'imiter le Gouvernement pour arriver plutôt à la jouissance des avantages que donne le perfectionnement de l'industrie.

Puisque ce perfectionnement répand l'aisance dans toutes les classes, il augmente évidemment les revenus de la cité qui peut dès lors consacrer une plus forte somme aux embellissemens. » Mais » ce n'est pas seulement sous le rapport finan-

Digitized by Google

» cier qu'elle aura plus de moyens d'entreprendre
» et d'exécuter des travaux de luxe. Elle possé-
» dera ce qui manque à la plupart de nos grandes
» villes, de bons appareilleurs, d'excellens char-
» pentiers, des serruriers experts, d'ingénieux
» mécaniciens, d'habiles architectes, enfin des ar-
» tistes dans tous les genres. »

L'auteur convient que la simplification des procédés, que l'invention des machines, conséquences naturelles des progrès de l'industrie, laissent sans travail pendant quelque tems un certain nombre d'ouvriers. » Mais, dit-il, cet instant de souffrance
» pour quelques individus est l'instant où germe
» la prospérité générale. La vérité de cette espèce
» de paradoxe est bien prouvée par l'histoire des
» découvertes et sur-tout par l'invention de l'im-
» primerie. »

Au reste l'esprit du siècle est tourné vers le perfectionnement des arts ; il faut le suivre. Résister, ce serait livrer son industrie à ses voisins. C'est ce qui est arrivé aux tanneurs et aux chapeliers de Metz, qui, après avoir fait pendant longtems un commerce des plus avantageux, ont vu tarir la source de leurs bénéfices, pour être restés attachés à leur ancienne routine.

M. Bergery termine en examinant l'influence morale et politique de l'éducation industrielle. Il

Digitized by Google

pense qu'elle améliorera indéfiniment les mœurs du peuple, et qu'elle préviendra une grande partie des tempêtes politiques. » Plus instruit, le » peuple appréciera les bienfaits du régime cons- » titutionnel; plus heureux, il s'attachera aux » institutions qui consolident enfin nos destinées. »

Réflexions sur les rapports des lettres et des arts, par M. THIEL.

M. THIEL a vu dans l'insouciance pour les lettres une cause des défauts de goût signalés par M. BERGERY dans les produits des arts. Après avoir rappelé ce que la ville de Metz doit, sous le rapport des arts, à son zèle pour l'étude des sciences, et surtout à l'école d'application de l'Artillerie et du Génie, et à celle de Médecine, il insinue qu'un goût plus vif pour la littérature donnerait chez elle aux beaux arts ce qui semble leur manquer encore. Pour le prouver il se fonde sur l'intime liaison qui a toujours uni les lettres et les beaux arts. » Une ingénieuse fiction, dit-il, fait chez les » poëtes, toutes les muses filles d'une seule mère » et sœurs d'Apollon; et quoique les unes prési-

Digitized by Google

» dent aux lettres, les autres aux sciences, et leur
» frère aux beaux arts, tous habitent ensemble;
» ils ne se quittent jamais. Les anciens ne les
» séparaient pas non plus : ils étaient persuadés
» que les mêmes principes de simplicité, de na-
» turel, de vérité, réglaient les unes comme les
» autres : aussi les anciens sont-ils encore aujour-
» d'hui nos maîtres et nos modèles dans les lettres
» et dans les arts. »

Il montre ensuite les progrès des arts toujours en rapport avec ceux des lettres; il fait voir l'influence que celles-ci exercent sur le goût des nations relativement aux objets d'arts, et rappelle que les mêmes qualités et les mêmes défauts ont signalé dans chaque siècle les ouvrages des écrivains et les productions des artistes. La perfection des modèles que nous ont laissés les grecs et les romains, est due à la sévérité de goût qui régnait chez leurs auteurs.

Mais tout nous ramène à cette littérature noble et belle, à cette éloquence mâle et vigoureuse qui a créé ces chefs-d"œuvre. » Voilà, dit-il en termi-
» nant, voilà le genre de littérature qui doit deve-
» nir l'objet de nos études ; sa grandeur, sa force,
» sa majesté passeront jusques dans les arts. Nos
» orateurs rendus un jour à leur cité natale, vou-
» dront y laisser comme magistrats ou comme sim-
» ples citoyens, d'autres souvenirs encore que ceux

Digitized by Google

» de leur éloquence. De nouvelles propylées, des
» temples, des palais s'élèveront à la voix de ces
» autres Périclès. Modernes Démosthènes, ils re-
» leveront avec plus d'élégance et de solidité les
» murs vieux et ruinés d'une nouvelle Athènes, qui
» aura peut-être aussi son portique et ses jardins
» d'Academus. Là se réuniraient des savans amis
» du beau, des artistes éclairés, des littérateurs
» instruits; et leurs entretiens et leurs critiques,
» ne seraient peut-être pas inutiles au progrès
» des arts. »

Considérations sur le danger des inhumations précipitées, par M. Chaumas.

M. le Docteur Chaumas annonce en ces termes le sujet de ces considérations :

« Il me serait flatteur de conduire vos pas par
» des sentiers fleuris dans le lieu où je voudrais
» pour un instant vous transporter. Mais chacun
» peut y être amené dans le moment où il s'y
» attend le moins, quand il forme les projets
» les plus riants, au milieu des jeux et des fêtes:
» riches et pauvres, grands et petits, tous y des-
» cendront à la fin, et sans que j'aie besoin de

Digitized by Google

» le nommer, vous avez dû vous appercevoir
» que notre dernier azyle, les cimetières, est le
» sujet dont je veux vous entretenir. »

Après avoir signalé la prévoyance de nos lois, trop souvent enfreintes, l'auteur passe en revue les différens usages funèbres des peuples anciens et modernes, et croit voir dans la plupart d'entr'eux de sages précautions pour prévenir les suites affreuses d'une inhumation trop précipitée. L'examen des coutumes du peuple juif, l'amène à parler d'un fait arrivé en cette ville il y a environ 80 ans (1). Venant ensuite à ce qui se passe de nos jours et parmi nous : » Quelle insouciance, dit-il,
» quelle insensibilité, pour ne pas dire quelle
» cruauté ne rencontré-je pas ! Il est mort, dit-on,
» et, sans attendre, au mépris de la morale, de la
» religion, des lois, on agit sur le corps inanimé
» comme sur quelque chose qui est déjà de trop dans
» la maison ; il n'est plus question que de l'enterrer.
» Las de soins, l'égoïsme préside à tout : il donne
» facilement l'air et l'accent de la douleur, mais
» il ne trompe pas ; on le reconnaît toujours.
» Il ne s'astreint point à ces devoirs religieux,

(1) Bernard Block, juif originaire de Metz, étant mort à Marsal, fut ramené ici pour être enterré avec ses co-religionnaires. Pendant un voyage de douze lieues et durant les cérémonies funèbres, il ne donna aucun signe de vie, mais sur la fosse même, au moment où la bière se fermait, il fit un léger mouvement ; ayant été retiré, ranimé et guéri, il vécut encore dix-sept ans

Digitized by Google

» à ces attentions que l'ame indique. D'autres
» mains que celles d'un parent fermeront ces
» yeux qui ne verront plus le jour.....
» Approchons, et voyons ce qui se passe. On
» lie incontinent le cadavre, on l'enveloppe dans
» des linceuils étroits, on le place dans la bière,
» et l'y fixant irrévocablement, on le met ainsi
» dans l'impossibilité de revenir, si cela de-
» vait avoir lieu. Il est mort, dit-on, mais rien
» n'est moins certain ! Je craindrais de ranimer
» trop d'espérance chez ceux qui la conservent
» après la mort trop certaine de leurs proches,
» si je voulais trop généraliser cette idée ; mais
» un sur cent mille sera la victime de l'impré-
» voyance, et cette victime, elle peut être dans
» votre famille ! »

De nouveaux faits viennent à l'appui de cette crainte : chacun en pourrait citer : le seul Bruhier en rapporte cent quatre-vingt, l'auteur ajoute :

» Avait-il été enterré mort, celui dont le ca-
» davre fut trouvé, au cimetière de Belle-Croix,
» dans une position toute autre que celle qu'il avait
» reçue ? Tous les membres étaient reportés, diri-
» gés vers la bouche. Ce fait est attesté par M.
» Morlanne, qu'il suffit de nommer pour indiquer
» un bienfaiteur de l'humanité. »

Après avoir signalé les suites funestes d'une trop grande précipitation dans les sépultures,

Digitized by Google

M. Chaumas conseille, pour les prévenir, d'adopter l'usage des loges d'attente établies près des cimetières dans plusieurs villes du nord; la santé publique, la religion, la morale, une trop légitime défiance, trouveront dans cette mesure une suffisante garantie.

Il parle ensuite d'une idée philantropique émise par un citoyen de cette ville, et qui consisterait à faire examiner scrupuleusement les morts par un Médecin et par un membre d'une espèce d'association, qui aurait pour but de se garantir mutuellement d'une trop fatale méprise (1).

Avant de terminer, M. le Docteur Chaumas exprime le vœu de voir enfin des chars funèbres remplacer le mesquin attirail qui nous emporte pour toujours.

Puis s'appuyant des opinions de Bernardin de Saint-Pierre et de Vicq-d'Azyr, sur la nécessité de distinguer après leur mort ceux qui furent bons et utiles pendant leur vie, il regrette qu'il ne puisse y avoir près de chaque ville un cimetière tel que celui du Père Lachaise : pour en tenir lieu, il voudrait au moins qu'il y eût dans nos cimetières des places réservées au mérite et à la

(1) M. Burtaire, de Metz, a adressé au ministre de l'intérieur un projet où il développe les moyens d'établir cette société d'assurance.

Digitized by Google

vertu, et d'autres que l'on pourrait vendre, et dont le prix servirait aux frais des funérailles du pauvre.

» Il me semble, dit-il, que de petits terrains, » également divisés autour de l'enceinte, sans nuire » à la régularité, pourraient remplacer les caveaux » que certaines familles possédaient autrefois dans » les églises. L'homme public qui a bien mérité de » son pays, doit avoir un lieu où ses cendres » reposent en paix, et où l'on puisse, après des » siècles, l'indiquer à l'admiration des autres. » Aujourd'hui que chacun doit être enterré sans » aucune distinction; il est pénible de savoir que, » par une mesure nécessaire, après un certain » temps, les corps doivent être exhumés pour » être remplacés. Il faut faire place aux autres : » et cette loi rigoureuse nous poursuit encore après » la mort. Ah ! que la civilisation apporte avec » elle de bouleversement dans l'ordre naturel ! » Eh quoi ? après douze ans, les restes de nos » proches ne seront plus dans le lieu où la dou- » leur savait les trouver ! Après douze ans, un » fils ne pourra plus pleurer sur la tombe de son » père ! Et c'est quand la religion et la morale » reprennent vigueur parmi nous, que la dure » nécessité nous apprend si mal à chérir et à » révérer les mânes de nos ancêtres. »

Digitized by Google

Éloge historique de M. le Comte Razout, Lieutenant-général, mort en 1820 commandant la 3.e division militaire, par M. Macherez.

L'auteur commence son discours par le tableau des troubles qui désolaient la France et des périls qui la menaçaient quand Razout, jeune encore, quitta le barreau pour embrasser l'état militaire. Après avoir retracé, dans le portrait de ce guerrier, les qualités qui lui gagnèrent l'amour de tous ceux qui le connurent, il le suit dans les glorieuses actions qui, du rang de simple soldat, l'élevèrent au grade de général. Il fait briller son courage à Fleurus, et son activité sous les ordres de Joubert dont il mérita l'estime et l'amitié. Il le représente à Austerlitz, enveloppé par les escadrons russes, soutenant un choc qui venait de culbuter deux colonnes françaises; à Lubeck, se précipitant sous le feu des batteries ennemies et pénétrant avec ses bataillons jusque sur la place d'Armes. M. Macherez montre ensuite Razout revêtu du grade de général, donnant à sa valeur et à ses talens militaires un nouvel essor. C'est alors qu'on le voit paraître un de premiers sur les ruines de Valence et de Sarragosse. Des bords du Tage il vole aux rives du Danube, attaque les Autrichiens jusque

Digitized by Google

dans leurs retranchemens, et soutient l'honneur de la France dans les succès de nos armées comme il le soutint ensuite dans leurs plus funestes revers. Après l'avoir fait admirer dans la prospérité, l'auteur peint la fermeté avec laquelle il savait lutter contre les coups de la fortune. On conteste à Razout l'enlèvement de Wagram, et l'on méconnaît les services de deux colonels, blessés sous ses yeux dans cette action, au point de les remplacer. Il refuse d'accepter ceux qu'on lui envoie en disant : *qu'il ne veut pas être l'instrument d'une injustice que l'Empereur lui-même n'a pas le droit de commettre.* Il oublie tout pour prendre la défense de ces officiers, et parvient à leur faire obtenir la récompense qu'ils avaient méritée. Après la restauration, on voit Razout consacrant au maintien de l'ordre et de la discipline, dans le sein des places, l'activité qu'il avait déployée dans les combats; il se concilia l'amour des citoyens par sa justice, et celui des soldats par ses bienfaits. A Metz, il nourrit des familles entières et des officiers sans solde. M. Macherez termine son discours par le tableau de la douleur dont la mort prématurée de ce guerrier pénétra tous les cœurs; mêlant à la pompe des honneurs, que le devoir rendit à sa cendre, les cris de l'indigence privée d'un tel appui, et les larmes de l'amitié et de la reconnaissance.

Digitized by Google

PROGRAMME

DES PRIX PROPOSÉS PAR LA SOCIÉTÉ, POUR ÊTRE DÉCERNÉS EN 1822.

PREMIER PRIX.

Pour le perfectionnement des machines soufflantes.

On sait de quelle importance sont pour les arts métallurgiques les machines qui servent à alimenter d'air les fourneaux, les forges, et quelquefois aussi à renouveller celui des mines vicié par les gaz délétères. Ces machines se subdivisent en plusieurs espèces; mais dans toutes on distingue deux parties essentielles, la *machine soufflante* proprement dite et le *porte-vent*. L'expérience a depuis longtemps appris que pour une force motrice quelconque, il existe une certaine distance, assez rapprochée, au-delà de laquelle l'air ne peut plus se transmettre au moyen des porte-vents généralement en usage; mais il ne paraît pas que l'on ait encore bien approfondi les causes de ce singulier phénomène, ni qu'on ait proposé des dispositions où l'inconvénient eut été évité au moins en partie. On a même assez généralement accordé fort peu d'influence à la manière dont les porte-

Digitized by Google

vents peuvent être adaptés à la machine. Cependant une expérience faite par l'un des Membres de la Société, semble prouver que cette partie est susceptible de quelques perfectionnemens. Voici cette expérience :

« L'orifice de la buse d'une machine soufflante étant placé à une certaine distance de celui du porte-vent, on obtient un courant d'air beaucoup plus fort que dans le cas où le porte-vent est immédiatement appliqué à la machine, ainsi que cela se pratique d'ordinaire. »

On sent que l'effet est dû à plusieurs causes, telles que la communication latérale, la suppression du vide à l'endroit de la buse, etc., causes qui tiennent pour la plupart à la nature élastique du fluide en mouvement et de celui dans lequel tout le système est plongé.

La Société voulant encourager les arts qui tiennent particulièrement aux besoins de la vie, propose un prix de la somme de *trois cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

« Quels sont les changemens à apporter aux porte-vents des machines soufflantes, pour y mettre à profit soit les perfectionnemens qui viennent d'être indiqués, soit toutes les autres espèces de perfectionnemens dont pourraient être susceptibles les pro-

Digitized by Google

cédés jusqu'ici en usage pour transmettre l'air à des distances plus ou moins considérables ? »

Il est à desirer que le mémoire contienne une explication physique des divers phénomènes que présentent les courans d'air dans les porte-vents, et qu'il fasse connaître aussi, d'après des expériences faites autant que possible en grand, le rapport nécessaire à établir entre les diamètres des orifices de la buse et du porte-vent, et la quantité de leur écartement, afin d'obtenir un *maximum* d'effet pour une distance et une force motrice données, c'est-à-dire la plus grande quantité d'air possible dans le même intervalle de temps.

Deuxième Prix.

Pour la propagation de la langue française dans les parties allemandes du département de la Moselle.

Dans un espace d'assez peu d'étendue, le département de la Moselle présente deux peuples séparés et par leurs mœurs et par leur idiome. La Société, pénétrée de l'importance qu'il y aurait pour ce pays d'opérer une fusion entre la partie allemande et la partie française du Département, et de détruire la barrière que la différence

Digitized by Google

de langage élève entre les enfans d'une même patrie, met au concours la question suivante :

» Quels seraient les meilleurs moyens de généraliser, le plus promptement, l'usage de la langue française dans les parties du département de la Moselle où la langue allemande est seule employée ? »

Le prix est de *cent cinquante francs.*

La Société décernera, s'il y a lieu, ces deux prix dans sa séance générale d'avril 1822.

Les mémoires devront être adressés, *francs de port*, avant le 1.er janvier 1822, à M. Herpin, Secrétaire de la Société, à Metz.

Les auteurs auront soin de ne pas se faire connaître; ils mettront seulement une sentence ou devise à leur mémoire, ou bien ils y attacheront un billet cacheté qui renfermera leur nom et leur adresse. Ce billet ne sera ouvert par la Société que dans le cas où le mémoire aurait remporté le prix, ou obtenu un encouragement.

Metz, le 15 avril 1821.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Metz,

HERPIN.

Digitized by Google

LISTE

Par ordre alphabétique des Membres de la Société.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1821—1822.

Président, M. Bergery.

Vice-Président, M. Thiel. | Secrétaire, M. Herpin.

Présid.t hon.re, M. Gorcy. | Trésorier, M. Chaumas.

Membres titulaires.

MM.

ANSPACH, secrétaire de la Société d'assurance mutuelle contre l'incendie.

BERGERY, chevalier de la légion d'honneur, ancien élève de l'école polytechnique, ancien capitaine d'artillerie, professeur de mathématiques à l'école royale d'artillerie.

CHAMBILLE, propriétaire.

CHAMPOUILLON, professeur de langues anciennes.

CHAUMAS, docteur en médecine, chirurgien des hôpitaux civils.

DEVILLY fils, libraire.

DOSQUET, chef de bureau à la préfecture de la Moselle.

Digitized by Google

GARGAN (DE), ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur des mines.

GENTIL, manufacturier, propriétaire de papeteries à Ars-sur-Moselle.

GERSON-LÉVY, libraire, ancien professeur de langues orientales.

GORCY, officier de la légion d'honneur, médecin en chef d'armée et de l'hôpital militaire d'instruction, membre de plusieurs sociétés savantes.

HERPIN, membre de diverses sociétés savantes.

IBRELISLE fils, docteur en médecine, médecin des prisons civiles de Metz.

MACHEREZ, professeur de langues.

MUNIER, directeur de l'école normale d'enseignement mutuel.

MUNIER, ancien élève de l'école polytechnique, capitaine commandant la compagnie d'artificiers.

MOIZIN, docteur en médecine, chevalier de la légion d'honneur, professeur à l'hôpital militaire d'instruction, membre de plusieurs sociétés savantes.

OLIVIER, ancien élève de l'école polytechnique, ancien lieutenant d'artillerie, professeur-adjoint de mathématiques et de physique à l'école de l'artillerie et du génie.

PONCELET, chevalier de la légion d'honneur, ancien élève de l'école polytechnique, capitaine du génie.

SAINSÈRE, négociant.

SAVART, artiste en instrumens de mathématiques de de l'école de l'artillerie et du génie.

Digitized by Google

SERULLAS, chevalier de la légion d'honneur, pharmacien en chef et premier professeur de l'hôpital militaire d'instruction.

THIEL, professeur au collége royal.

WOISARD, ancien élève de l'école polytechnique, répétiteur de mathématiques à l'école d'artillerie.

Titulaires absens.

MM.

BARTHELEMY, docteur en médecine à .....

CARRÉ, docteur en médecine, chirurgien-major au 46.e régiment d'infanterie de ligne à Phalsbourg.

Agrégés.

AIMÉ, conservateur des modèles de l'école de l'artillerie et du génie.

DUPUY, professeur de l'école gratuite de dessin de la ville.

FAIVRE, peintre en miniature.

GLAVET, serrurier mécanicien.

HISETTE, ciseleur-graveur et serrurier mécanicien.

NAUD, peintre, professeur de dessin au collége royal.

TAVERNIER, professeur-adjoint des levées et reconnaissances militaires à l'école de l'artillerie et du génie.

Digitized by Google

Membres Honoraires.

MM.

BEAUFORT-D'HAUTPOUL (le marquis de), officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint Louis, colonel du génie, à Metz.

CADET, de Metz, ancien président de la Société philotechnique, à Paris.

CUVIER (le baron), conseiller d'état, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, à Paris.

DÉGERANDO (le baron), conseiller d'état, membre de l'académie des inscriptions et belles lettres, à Paris.

EMMERY (le comte), pair de France, à Paris.

GRÉGOIRE (le comte), ancien évêque de Blois, à Paris.

JAUFFRET (le baron), officier de la légion d'honneur, Evêque de Metz.

LACRETELLE aîné, membre de l'académie française, à Paris.

MALEVILLE (le comte de), premier président de la cour royale d'Amiens, ancien premier président de celle de Metz.

MOLARD, chevalier de la légion d'honneur, membre de l'académie des sciences, à Paris.

PERCY (le baron), commandant de la légion d'honneur, membre de l'académie des sciences, à Paris.

ROEDERER (le comte), conseiller d'état, à Paris.

SEGUR (le comte de), pair de France, et membre de l'académie française, à Paris.

SICARD (l'abbé), chef de l'institution des sourds et muets, membre de l'académie française, à Paris.

Digitized by Google

SILVESTRE, membre de l'académie des sciences, à Paris.

DE TOCQUEVILLE (le comte), officier de la légion d'honneur, Préfet du département de la Moselle.

DE TURMEL, chevalier de Saint Louis, Maire de Metz et membre de la chambre des Députés.

Associés-Correspondans.

MM.

MICHEL BERR, homme de lettres, traducteur au ministère de l'intérieur, membre de diverses sociétés savantes, à Paris.

BRACONNOT, professeur d'histoire naturelle, à Nancy.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien du Roi, à Paris.

COZE, doyen de la faculté de médecine de Strasbourg.

DELARUE, pharmacien à Evreux.

DELCASSO, professeur d'éloquence à Thionville.

DELCROIX, secrétaire de la société d'émulation de Cambray.

DUPRÉ, docteur en médecine à Brienne-le-Château.

FABRÉ-PALAPRAT, docteur en médecine, directeur-général de la Société médico-philantropique, à Paris.

HALDAT, docteur en médecine et secrétaire de l'académie de Nancy.

JAUNEZ, ancien ingénieur de la ville de Metz, à Scy près de Metz.

JULIA, docteur en médecine et professeur de chimie à Narbonne.

LALLEMAND, professeur de clinique chirurgicale et chirurgien en chef de l'hôpital de Montpellier.

Digitized by Google

MERGAUT, docteur en médecine à Mirecourt.

MONTFERRIER (le marquis de), à Paris.

NOEL, professeur des sciences physiques et mathématiques à l'athénée de Luxembourg.

PAJOT-LAFORÊT, docteur en médecine à Paris.

PERRIER, professeur de littérature à Paris.

PONCE, graveur du cabinet de S. A. R. MONSIEUR, à Paris.

TEISSIER, chevalier de la légion d'honneur, sous-préfet à Thionville.

THOUVENEL, docteur en médecine à Pont-à-Mousson.

WORMS, professeur à Carlsruhe.

Digitized by Google

TABLE

Des pièces contenues dans ce Recueil.

Discours de M. Gorcy, Président, *Pag.* 1.

Précis des travaux de la Société, pendant les années 1819 et 1820, par M. Herpin, 11.

Analyse du mémoire sur la lithographie, par M. Tavernier, 55.

Analyse des considérations sur l'économie politique des grandes villes, par M. Bergery, 57.

Analyse des réflexions sur les rapports des lettres et des arts, par M. Thiel, 60.

Analyse des considérations sur le danger des inhumations précipitées, par M. Chaumas, 62.

Analyse de l'éloge historique de M. le lieutenant-général comte Razout, par M. Macherez, 67.

Programme des prix proposés par la Société, pour être décernés en 1822, 69.

Liste des Membres de la Société, 73.

Digitized by Google

ERRATA.

Page 8, ligne 11, mais étant réunis ils forment... *lisez :* mais qui étant réunis forment....

Page 11, dernière ligne, tels sont quelques-uns des travaux et des services que la Société royale des sciences de Metz a rendus à l'agriculture et aux arts de notre province, *lisez :* tels sont quelques-uns des travaux de la Société royale des sciences de Metz, et des nombreux services qu'elle a rendus.

Page 12, ligne 18, projettiez, *lisez :* projetiez.

Page 13, ligne 19, par leur mérite et leurs talens, *lisez :* et par leurs talens.

Page 14, ligne 16, Cest, *lisez :* C'est.

Page 15, ligne 14, s'efforce aussi à donner, *lisez :* de donner.

Page 17, ligne 16, que par illusion notre œil semble apercevoir, *lisez :* que par illusion notre œil aperçoit.

Page 32, ligne 2, dont nous avons été les victimes, *lisez :* dont nous avons vu tant de victimes.

Page 34, ligne 10, sur la partie correspondante de l'utérus, *lisez :* sur la partie correspondante au fond de l'utérus.

Page 43, avant-dernière ligne, au tems que lui prescrit le sens, *lisez :* au tems du subjonctif prescrit par le sens.

Page 53, Moreau de Méry, *lisez :* Moreau de S.t-Méry.

Page 54, dernière ligne, nos vœux, *lisez :* nos vœux !

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google